

CLUBS

Réunion du 13 Novembre 2017

INACTIVITES PARTIELLES

513403 – ET.S. MEYTHET – Catégorie U19 – Enregistrée le 07/11/17

504311 – U.S. DE SAINT JULIEN – Catégories U15, U17 et U19 – Enregistrées le 10/11/17

520289 – F.C. CHATEL GUYON – Catégorie U15 – Enregistrée le 12/09/17

528363 – A.S. VILLEFONTAINE – Catégorie U17 – Enregistrée le 10/11/17

RADIATION

582047 – A.S. DES SOURDS DE LYON – Enregistrée le 09/11/17

Cette décision est susceptible d'appel, devant la Commission Régionale d'Appel dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.